



L'équipe pluridisciplinaire :

- 3 Accompagnants éducatif et social (quotidien)
- 1 Travailleur social (3 demi-journées par semaine)
- 1 infirmière
- 1 Médecin référent (1 demi-journée/ semaine)
- 1 Chef de service

Heures d'ouverture des bureaux

Lundi : 13h-17h

Mardi : 10h-13h

Mercredi & Jeudi : 10h-17h

Vendredi : 13h-18h

Samedi & Dimanche : 10h-15h

Coordonnées

Cadre :

mroy@afus16.fr

Médecin référent :

lhss@ch-angouleme.fr

Equipe sociale :

lhss@afus16.fr

« L'ESTAPLE »

Unité Lits Halte
Soins Santé (LHSS)
de Charente

AFUS 16

B.P 61024 ANGOULEME CEDEX

Equipe : 07.82.20.94.65

06.02.43.05.12 - 06.02.43.53.77

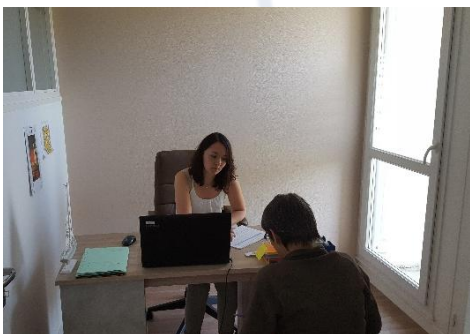
Chef de service : 06.52.94.03.30

Présentation

Les LHSS sont un dispositif médico-social d'accueil temporaire, fonctionnant 24h sur 24 et permettant aux personnes sans-abri, quelle que soit leur situation administrative, de recevoir des soins médicaux et paramédicaux qui leur seraient dispensés à domicile si elles en disposaient.

L'AFUS16 dispose aujourd'hui de 8 places pour accueillir des personnes seules majeures ou des familles avec enfants, si la situation se présente, sur une durée maximale de 2 mois renouvelable selon les besoins évalués.

L'utilisateur a la possibilité d'être hébergé dans ce dispositif avec son animal de compagnie sous réserve de la capacité du maître à assurer la subsistance de son animal et la sociabilité de celui-ci.



Les Objectifs

Permettre aux personnes de bénéficier d'une continuité de soins ne nécessitant pas une hospitalisation, tout en leur permettant, à la sortie de l'unité, l'accès à la réalisation de leur projet de vie ou tout au moins à leur autonomie.

Permettre aux personnes accueillies un rétablissement de leur situation médicale et sociale.

Les Missions

Une prise en charge sanitaire et sociale par des soins médicaux et un accompagnement social qui permettrait une réinsertion sociale.

Des prestations matérielles liées à l'hébergement telles que la restauration et une laverie sont prévues au sein de l'unité.

Faire une demande d'admission

L'admission est prononcée par le directeur et le chef de service de l'unité après avis du médecin référent.

Les bénéficiaires devront répondre à certains critères et la décision se prendra en fonction de l'avis médical et psychosocial se fondant sur :

- Le besoin sanitaire de la personne
- L'absence de la nécessité de prise en charge hospitalière
- L'opportunité de son admission dans ce dispositif au regard des besoins diagnostiqués

Le dossier d'admission est composé de :

- La demande de l'utilisateur (recueillant son libre consentement),
- Un volet social intégrant une évaluation,
- Une évaluation médicale, motivant le besoin d'une prise en charge au sein de l'unité.

Le volet social et le volet médical sont à envoyer aux adresses mail du cadre et du médecin référent. Les adresses figurent sur le dossier de candidature téléchargeable sur le site de l'AFUS16 (<http://www.afus16.fr/>).

Heures d'ouverture des bureaux

Lundi : 13h-17h

Mardi : 10h-13h

Mercredi & Jeudi : 10h-17h

Vendredi : 13h-18h

Samedi & Dimanche : 10h-15h

Coordonnées

Cadre :

mroy@afus16.fr

Médecin référent :

lhss@ch-angouleme.fr

Equipe sociale :

lhss@afus16.fr



L'équipe pluridisciplinaire :

- 3 Accompagnants éducatif et social (quotidien)
- 1 Travailleur social (3 demi-journées par semaine)
- 1 infirmière
- 1 Médecin référent (1 demi-journée/ semaine)
- 1 Chef de service

« L'ESTAPLE »

Unité Lits Halte
Soins Santé (LHSS)
de Charente

AFUS 16

B.P 61024 ANGOULEME CEDEX

Equipe : 07.82.20.94.65

Responsable : 06.52.94.03.30

Secrétariat : 05.45.93.62.91